

Un Contrat d'Objectifs Scolaires
pour conforter les acquis et renforcer
les stratégies collectives favorisant
la réussite scolaire de tous les élèves ...

Telle est notre ambition clairement affichée et largement débattue en équipes d'enseignants et en conseils d'écoles, avec l'appui et le soutien des parents, premiers éducateurs de leurs enfants et de la ville de la Roche sur Yon, premier partenaire du Réseau yonnais de Réussite Scolaire.

Avec vous tous nous allons poursuivre le travail commencé pour les uns depuis 1991, pour les autres 1998, avec la même volonté tenace de surmonter les obstacles et de dépasser les contraintes pour créer de vraies conditions d'égalité des chances, à la fois à l'école et dans les temps périscolaires dont chacun connaît l'importance déterminante pour assurer une réussite durable à tous les enfants.

Au-delà des sigles et des dispositifs, c'est bien la même réalité qui s'impose à nous : celle de quartiers fortement touchés par la précarité où les plus fragiles de nos élèves peinent à donner du sens à leur travail scolaire et où les parents sont en attente d'un accompagnement respectueux de leur identité. C'est donc bien un défi collectif que nous devons relever, défi dont ce contrat d'objectifs constitue un volet essentiel, à condition d'être fortement articulé à la fois avec le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et avec le Projet Educatif Local (PEL) de la ville.

Nous allons tous nous y employer avec la conviction profonde que notre richesse tient avant tout à notre capacité de croiser nos approches, de mutualiser nos expériences et de tisser des réseaux solides de compétences professionnelles croisées.

Le service public d'éducation réussit là où cette volonté commune existe, là où les moyens humains et matériels constituent une valeur ajoutée qualitative permettant effectivement d'innover et de travailler efficacement. C'est bien cette intelligence collective qui nous fera tous individuellement progresser.

Gisèle GOICHON
Secrétaire du Comité exécutif
Du Réseau de Réussite Scolaire

Philippe MORIN
Responsable
Du Réseau de Réussite Scolaire

Rappel de la démarche

Calendrier

- **8 février 2006 :** plan de relance de l'éducation prioritaire par Gilles de Robien, dans son discours :

« Conformément à notre logique de ciblage, et aux propositions des inspections générales, nous avons distingué trois niveaux au sein de l'enseignement prioritaire : EP1, EP2, EP3.

Quelques mots pour définir chacun de ces niveaux : Le niveau EP1, c'est celui des écoles et collèges qui accueillent les élèves confrontés aux plus grandes difficultés scolaires et sociales. Ce sont les collèges « ambition réussite » et leur réseau d'écoles (il s'agira des écoles du secteur, relevant de l'éducation prioritaire). J'insiste sur ce lien avec les écoles primaires, il est essentiel ; d'ailleurs, pour mieux le faire comprendre, nous parlerons désormais de « réseaux ambition réussite ».

Nous les avons déterminés selon des critères à la fois scolaires et sociaux :

Le niveau EP2 regroupera les établissements caractérisés par une plus grande mixité sociale que les EP1, et naturellement destinés à rester dans l'éducation prioritaire. Ils continueront de recevoir les mêmes aides qu'auparavant. »

- **Circulaire du 30-03 2006 :** passage concernant le contrat d'objectifs scolaires :

« Le “Contrat d'Objectifs Scolaires” s'articule avec le projet d'établissement et les projets d'écoles. Il prend également en compte les autres projets interministériels, en particulier ceux pilotés par les ministères de la culture et de la cohésion sociale.

À l'instar du projet d'établissement et des projets d'écoles, le projet de réseau fait l'objet d'une communication à l'ensemble de la communauté éducative, au premier rang de laquelle figurent les parents. L'élève sera alors mieux à même de comprendre le sens de ses apprentissages et de construire un parcours cohérent compatible avec les objectifs du socle commun tout en offrant une grande diversité de modalités. »

- **Décembre 2006 à mars 2007 :** dans la ZEP de La Roche sur Yon : débats en conseils des maîtres et en conseils d'écoles autour du bilan du contrat de réussite 2003-2006 à partir d'un questionnaire (voir dans dossier 1). Analyses, constats et propositions auprès de l'équipe de pilotage.

- **23 avril 2007 :** groupe de pilotage de la ZEP associant l'ensemble des écoles, les collèges, les élus et les services éducation et politique de la Ville, les parents d'élèves. Synthèse des données précédentes et choix des orientations et des objectifs pour le nouveau contrat d'objectifs scolaires.

- **Mai 2007 :** rédaction du contrat par le responsable et la coordonnatrice de la ZEP avec navettes pour avis vers les écoles, les collèges, l'Inspecteur d'académie et la Ville au fur et à mesure de l'écriture des différentes fiches (voir retour IA dossier 2).

Juin 2007 : délibération de chaque conseil d'école et avis porté via les comptes rendus de ces instances. Transmission pour validation du contrat à monsieur le Recteur et monsieur l'Inspecteur d'Académie, directeur des services de Vendée. Contractualisation des moyens.

ACADEMIE de NANTES

Inspection Roche Nord

Tél: 02.51.37.12.12
Fax : 02.51.37.45.88
e.mail
ce.0851192j@ac-nantes.fr

14, rue Montesquieu
85000 LA ROCHE SUR YON

Contrat d'Objectifs Scolaires 2007 - 2010

Réseau : LA ROCHE SUR YON

Adresse : Inspection Roche Nord
14 rue Montesquieu
85000 LA ROCHE SUR YON

Structure du réseau	
<p><u>Ecoles :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-Elémentaire Jean Yole (5 classes)-Maternelle Jean Yole (4 classes)-Elémentaire Pyramides (7 classes+2 CLI S)-Maternelle Pyramides (5 classes)-Elémentaire Pont Boileau (5 classes)-Maternelle Pont Boileau (5 classes)-Elémentaire Laënnec (6 classes+1 CLI S)-Maternelle Laënnec (4 classes)-Elémentaire Jean Moulin (7classes)-Maternelle Jean Moulin (6 classes)	<p><u>Effectifs :</u></p> <p>1218 élèves dont :</p> <ul style="list-style-type: none">• 672 en élémentaire• 512 en maternelle• 34 en CLI S <p>Soit 36,31 % des élèves scolarisés dans les écoles publiques de la Ville</p>
<p><u>Collèges de secteurs associés au réseau :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Collège Herriot- Collège des Gondoliers- Collège Haxo- Collège Renoir	<p><u>Ecoles concernées :</u></p> <p>Jean Yole et Laënnec Jean Moulin Pyramides Pont Boileau</p>

Membres du Comité exécutif

Principaux des collèges:

- Monsieur Hydier pour le collège Herriot
- Madame Missire pour le collège des Gondoliers
- Monsieur Perret pour le collège Haxo
- Monsieur Lemort pour le collège Renoir

Secrétaire du Comité exécutif :

- Madame Goichon

Inspecteur de l'Education Nationale :

- Monsieur Morin (responsable du Réseau)

Directeurs d'écoles :

- Monsieur Monnery (élémentaire Jean Yole)
- Madame Jauny (maternelle Jean Yole)
- Monsieur Rivé (élémentaire Pyramides)
- Madame Verdier (maternelle Pyramides)
- Madame Raballand (élémentaire Pont Boileau)
- Madame Rivoisy (maternelle Pont Boileau)
- Monsieur Clochard (élémentaire Laënnec)
- Madame Allano (maternelle Laënnec)
- Monsieur Perocheau (élémentaire Jean Moulin)
- Madame Martin (maternelle Jean Moulin)

Membres du Groupe de pilotage

- Les Membres du Comité exécutif
- Les conseillers pédagogiques de la circonscription
- Un parent d'élève représentant chaque groupe scolaire
- Le Maire de La Roche sur Yon ou son (ses) représentant(s)
- Le service éducation et formation de la ville
- L'animatrice du Programme de Réussite Éducative
- Le service de Santé scolaire